

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 30/11/2010

Réception par le Prefet : 30/11/2010

Publication : 03/12/2010



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Séance du vendredi 26 novembre 2010

### **SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS LUTTANT CONTRE L'ÉROSION DANS LE CADRE DU PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT (PVE) (C244 - DÉVELOPPEMENT RURAL)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'accorder une subvention à :

- Jean-Yves PROBST à ORSCHWIHR 2.000,00 €
- Etienne FERNEX à BIEDERTHAL 1.130,00 €
- EARL BELLEVUE à BISEL 1.700,00 €
- Armand HURST à TURCKHEIM 846,40 €

soit un total de subventions de 5.676,40 €, qui sera versée à l'Agence Service et Paiements à partir du Programme C244 au chapitre 204 - Nature 20418 - Fonction 74, conformément à la convention en vigueur.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 26 NOVEMBRE 2010

Développement rural (Inv)  
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU03989	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Financement de matériel de lutte contre l'érosion Jean-Yves PROBST à ORSCHWIHR Herse rotative et semoir	5 000,00	40%	2 000,00
DRU03990	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Financement de matériel de lutte contre l'érosion Etienne FERNEX à BIEDERTHAL Déchaumeur	5 650,00	20%	1 130,00
DRU03991	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Financement de matériel de lutte contre l'érosion EARL BELLEVUE à BISEL Déchaumeur	8 500,00	20%	1 700,00
DRU03988	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Financement de matériel de lutte contre l'érosion Armand HURST à TURCKHEIM Rotobèche	4 232,00	20%	846,40
			Total	5 676,40